

Vers la compétitivité des filières

A
V
A
N
T
-
P
R
O
P
O
S

La Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde **-FARM-** présente quatre dossiers à l'occasion de la manifestation organisée pour les professionnels agricoles, français et africains, quinze jours avant la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong en décembre 2005 qui constitue une étape clef du cycle de Doha. Trois de ces dossiers concernent des filières qui se trouvent au cœur de discussions internationales difficiles : le coton, la banane et le sucre. Le quatrième dossier essaie de clarifier la notion de Traitement Spécial et Différencié.

Certes, les questions agricoles des pays en développement ne se résument pas à ces trois cultures, ni aux dispositions complexes du commerce international. Toutefois, ces sujets qui concernent de nombreux pays et des dizaines de milliers d'agriculteurs dans le monde, ne sont vraiment connus que des spécialistes. C'est pourquoi il a paru utile de réunir les principales données de ces dossiers. Les analyses présentées ici sont riches d'enseignements, même si chaque produit constitue un cas spécifique.

Le coton occupe une place irremplaçable pour les économies des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre concernés. Avec 4 % de la production mondiale, ceux-ci fournissent 13 % des flux mondiaux. Les exportations, qui peuvent atteindre jusqu'à deux tiers des recettes pour certains pays comme le Burkina Faso ou le Bénin, représentent 900 millions d'euros de recette pour les 9 pays producteurs de la zone CFA, entre 5 et 8 % du Produit Intérieur Brut et font vivre 10 millions de personnes. Or, les cours du coton ont fortement baissé ces dernières années. Les sociétés cotonnières n'ont pas répercuté la totalité de la baisse des cours mondiaux sur les prix aux producteurs. Du coup, elles accusent des pertes considérables. Cette situation n'est pas viable. Si l'équation se prolongeait, le déséquilibre qu'elle ne manquerait pas d'entraîner serait lourd de conséquences économiques mais surtout sociales, voire politiques. L'incidence des subventions des pays développés, essentiellement américaines, sur les cours, est réelle, même si elle est difficile à évaluer. L'effet de leur suppression pourrait provoquer une remontée à court terme des prix, comprise entre 3 et 15 %. Cependant, ce ne serait pas suffisant pour redonner au coton africain une rentabilité durable. C'est pourquoi, le coton africain doit regagner sa compétitivité, qui s'est effritée, par l'innovation technique, les infrastructures, l'organisation et la formation.

L'Union européenne est le premier importateur de banane dessert : 17 % de son approvisionnement provient des pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). C'est un volume de 785 000 tonnes, légèrement supérieur à la production communautaire. 700 000 personnes vivent directement ou indirectement de

cette production au Cameroun, en Côte d'Ivoire et dans les Caraïbes. Son commerce a un effet d'entraînement déterminant sur les systèmes agraires et bien au-delà, sur l'activité économique en général. Ainsi, le fret de banane garantit l'existence de liaisons maritimes entre le golfe de Guinée et l'Europe. L'Union européenne, pour répondre aux condamnations de l'Organisation mondiale du commerce, doit mettre en place une réforme de l'organisation commune de marché de la banane au 1^{er} janvier 2006. Même si les pays ACP bénéficient d'un contingent sans droits de douane, ils risquent d'avoir à affronter à la fois un contingent trop faible et la baisse, et surtout l'instabilité des cours. Les producteurs des pays africains et caribéens pourraient être les principales victimes –victimes oubliées– de la réforme.

L'Union européenne, à la fois exportatrice et importatrice de sucre, a accordé aux pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) un accès à son marché intérieur pour un quota de 1,6 million de tonnes, soit 8 % de sa production et plus de 70 % de ses importations. Ceci garantit à ces pays un prix, certes supérieur au marché mondial, mais surtout un prix stable qui permet d'engager des investissements et de conduire des stratégies à moyen terme. Cet accès représente un avantage d'environ 400 millions d'euros pour les pays ACP producteurs. C'est grâce à cet effort que l'Île Maurice a pu engager son développement économique. Dans le cadre de l'initiative « Tout sauf les armes », le principe de l'ouverture du marché européen du sucre sans droits de douane aux pays les moins avancés a été décidé pour 2009. Or, la réforme du régime du sucre projetée par l'Union européenne prévoit une baisse du prix intérieur de 33 % à l'horizon 2008. Il en résultera une forte dégradation des avantages liés aux accès préférentiels, qui sera, en particulier, catastrophique pour les États insulaires des Caraïbes. D'une façon générale, compte tenu de la compétitivité et de l'instabilité des cours, le principal bénéficiaire d'un marché dérégulé sera très probablement le Brésil plutôt que les pays les moins avancés.

Ces trois produits ont en commun d'être mondialisés, puisque un tiers de la production de coton et de sucre est exporté, ainsi que 32 % de la variété de référence de la banane dessert, la Cavendish. Les productions africaines représentent des parts faibles des marchés mondiaux, 13 % pour le coton, 6 % pour la banane, 3,5 % pour le sucre, mais concourent de façon importante aux recettes d'exportations, entraînent l'économie et constituent un moteur pour les systèmes agraires des pays producteurs. L'accès à des conditions commerciales combinant à la fois le montant des prix, leur stabilité et leur prévisibilité est donc déterminant. Or, la question des accords préférentiels qui concernent en priorité le sucre et la banane n'avait pas été prise en compte par les modèles de simulation économique standard. L'intégration récente de ce paramètre a montré que la déréglementation rapide que visent certains apporte peu d'avantages aux pays les moins avancés et entraîne des manques à gagner pour les pays bénéficiant, déjà, d'accès aux marchés des pays développés.

Pour autant, les aides financières annoncées pour le soutien ou la re-

conversion des cultures concernées sont loin d'être à la hauteur des besoins et restent très inférieures aux baisses de recettes qu'entraîneraient les réformes. Ces trois études montrent que la compétitivité des filières constitue un facteur essentiel pour gagner la bataille du développement économique. C'est aussi ce que montrerait l'analyse de produits tels que les céréales, les oléagineux ou les produits d'origine animale. L'amélioration de la productivité par l'innovation est plus que jamais une exigence incontournable, même s'il ne faut pas négliger l'influence des taux de change. Ainsi, les dévaluations du réal ont largement contribué au succès des exportations brésiliennes jusqu'en 2002. La compétitivité est aussi liée à l'organisation des filières et la répartition des flux financiers entre les différents intervenants joue un rôle essentiel pour assurer un développement économique au profit de toutes les populations concernées. Par ailleurs, l'augmentation des prix du pétrole donne à l'utilisation des matières premières agricoles sous forme de biocarburant une importance encore difficile à apprécier. Cela concerne le sucre d'abord mais pourrait aussi concerner l'huile de coton. Enfin, les transferts d'une production à l'autre, par exemple de la banane à la canne à sucre dans certaines îles, ne sont pas à exclure.

Dans tous les cas, l'organisation des marchés ne peut, à elle seule, assurer le développement agricole. L'efficacité des filières est essentielle. C'est la raison pour laquelle des entreprises et des organisations professionnelles ont pris l'initiative de créer la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM). Le partage des expériences et des savoir-faire à travers des réflexions communes et la conduite de projets expérimentaux doit permettre d'engager l'agriculture des pays en développement sur de nouvelles voies. En effet, durant les dix dernières années, les producteurs des pays en développement, en particulier en Afrique et à Madagascar, se sont organisés. Ils ont créé des organisations professionnelles. Ces organisations jouent, déjà, un rôle important comme en témoigne la participation des producteurs de coton au capital de certaines sociétés cotonnières ou celle d'organisations de producteurs à l'élaboration de lois agricoles nationales ou à la formation des agriculteurs. Ces avancées sociales et institutionnelles, riches de l'engagement humain des agriculteurs eux-mêmes, donnent de nouvelles chances de succès au partenariat professionnel. Elles permettent de travailler sur des questions opérationnelles telles que le crédit rural, la commercialisation et la logistique, l'innovation technique, l'eau et l'énergie.

En effet, les pays en développement disposent de marges de manœuvre en termes de réglementation des échanges agricoles, comme le rappelle la note sur le Traitement Spécial et Différencié. Ils peuvent, en particulier, bénéficier de délais pour mettre en place les accords et conserver, voire instaurer des protections tarifaires pour les productions nécessaires à leur développement. C'est la raison pour laquelle la définition et la conduite de politiques publiques favorables aux intérêts des agriculteurs locaux et aux investissements privés sont possibles. Mais la question de la productivité et de la compétitivité reste toujours essentielle dans la mesure où les pouvoirs publics ont

l'obligation d'assurer la satisfaction des besoins des consommateurs à des prix compatibles avec leur pouvoir d'achat.

C'est donc bien dans la combinaison des politiques publiques, de l'accès à des marchés et à des prix réellement incitatifs, du partenariat international et de l'efficacité des filières que l'on peut espérer des perspectives plus encourageantes. Les bouleversements que connaît le monde présentent des risques, mais offrent aussi des ouvertures nouvelles pour les initiatives des acteurs économiques.

Ces dossiers de la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde, préparés dans des délais très courts, constituent une toute première étape de cette initiative. FARM propose de poursuivre l'élaboration de propositions opérationnelles avec les acteurs intéressés par ces questions en combinant la méthode et l'action. Et surtout, FARM attend les suggestions de tous ceux qui sont concernés, pour aborder les questions, participer aux projets et soutenir les formations répondant aux attentes concrètes des agriculteurs et des professionnels des pays en développement.■

Bernard Bachelier,
Chef de Projet **FARM**
Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde

à l'occasion de la Conférence :

**« Hong Kong –15
Les paysans prennent la parole »**

**30 novembre et 1er décembre 2005
PARIS**

Novembre 2005 : les dossiers de FARM
Le coton : Quels enjeux pour l'Afrique ?
Le sucre : Vers quel nouvel équilibre ?
La banane : Le commerce international de la banane : entre évolution et révolution
Dispositions du Traitement Spécial et Différencié en faveur de l'agriculture